Un journaliste parle

Autor(en): **Alaimo, Lillo**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **95 (1986)**

Heft 7

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-682276

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Enfants battus. Au Tessin aussi...

Un journaliste parle

Lillo Alaimo[1]

Ce ne sont pas que des chiffres, ni d'ailleurs des statistiques d'investigations sociologiques qui se limiteraient à décrire des phénomènes, aussi irréels soient-ils. Du moins qui se situent à des années-lumière de notre petit monde.

Au Tessin – comme partout ailleurs – la magistrature est saisie au moins une fois par semaine de plaintes mettant en cause des sévices physiques ou des abus sexuels perpétrés sur des mineurs.

Non, il ne s'agit pas que de chiffres ni de données statistiques dont la simple lecture suffit à faire planer le doute au tréfonds de notre conscience, mais, à y regarder de plus près, de situations amplifiées et biaisées par certains médias en mal de sensation.

Par conviction aussi – étant journaliste de mon état dont le rôle est d'informer –, j'ai toujours été sceptique quant à la régression du nombre d'enfants et d'adolescents subissant l'hypocrisie, le cynisme et la violence aveugle des adultes. J'avais du mal de croire que les faits rapportés par la presse correspondent à la vérité. C'est ainsi que je me suis attelé à la formulation de l'enquête publique ouverte par mon journal, *L'Eco di Locarno*, en juin dernier. Avec la volonté de démontrer la rareté d'un phénomène certes grave mais pas aussi répandu qu'on le prétend. Et pourtant...

Les données fournies par la magistrature, les mineurs eux-mêmes et le ministère public donnèrent un éclairage éloquent du problème. Ma réflexion était la suivante: d'accord pour une enquête par semaine; encore faut-il juger de la gravité des cas dénoncés. Je me suis donc mis à éplucher au hasard les statistiques et autres données... peut-être à la recherche de ce qui aujourd'hui permet de définir si facilement la notion de «mauvais traitements» infligés aux mineurs ou encore «voies de fait». Il fut un temps, en effet, où la pédagogie ne condamnait pas encore les châtiments corporels administrés dans le primaire.

Cet espoir a lui aussi été déçu. Une grande partie des cas traités par la magistrature furent et restent graves. Je fis donc un choix des pires délits dénoncés, ceux-là même qui étaient sans précédent dans les annales de la magistrature tessinoise et peut-être même en Suisse.

Tout espoir ou doute s'était évanoui en moi lorsque je me trouvai en présence du cas de Silvia.

Une enfant âgée d'à peine plus de 17 ans, violentée à huit reprises par son parâtre (quadragénaire et actuellement incarcéré) dès l'âge de 8 ans. Silvia ayant eu le courage de le dénoncer à la police, en mai 1985, il fut condamné à trois ans de réclusion.

«Avec l'énergie du désespoir, je lui fis savoir que cette fois-ci je refusais de coucher avec lui. M'ayant tirée par le bras, je réussis à m'échapper...» «En ville je rencontrai une amie qui me prit chez elle et chez sa mère et leur racontai le calvaire enduré pendant ces huit longues années.»

Ce jour-là Silvia parvint à briser la chaîne qui l'avait rivée huit ans durant sans que personne ne s'en offusquât.

Silvia ne révéla à personne les sévices dont elle fut victime. A personne, ni à sa mère, ni à sa sœur, ni à ses parents et amis. «J'avais peur de passer pour une folle.» Et maintenant elle appréhende l'avenir. Elle craint d'être caressée, d'être embrassée, les baisers, le regard des hommes. Elle a peur de se marier et d'avoir des enfants. «Et si mon mari me faisait souffrir comme j'ai souffert durant tant d'années sans pouvoir en parler à personne?»

A 17 ans à peine, Silvia appréhende l'avenir, les hommes..., terme à prendre au sens de «genre humain». Personne ne l'a réconfortée. Personne, mais vraiment personne ne soupçonnait que ses silences, ses angoisses, son bonheur feint à l'égard de ses camarades dissimulaient le drame vécu dans son enfance. Sa propre mère ne s'en aperçut que lorsque Silvia avait 4 ans et qu'elle la contraignit à s'occuper de sa petite sœur qui venait de naître. «Cela, je ne l'oublierai jamais», lançat-t-elle avec fureur. Avec autant d'ardeur elle se refuse à voir son parâtre dès qu'il sortira de prison. «Il me faut quitter la maison, dit-elle, car ma mère entend refaire sa vie avec lui. Elle me l'a fait comprendre une fois pour toutes... en me demandant ce qu'il était advenu pendant ces années. Même après le procès, je n'ai fait mine de rien.»

Voilà ce qui se cache derrière les statistiques apparemment invraisemblables publiées par les journaux: le drame et la solitude de Silvia, une solitude encore accentuée par notre incrédulité. Et qui plus est, la crainte de regarder la vérité en face: crainte et hypocrisie.

J'ai reçu plusieurs appels téléphoniques après la publication de mon entretien avec Silvia. Des lecteurs «provoqués»... m'ont accusé de tomber dans le sensationnel pour avoir spéculé sur un fait. Ceux-là, assurément, auraient mieux fait de lire et relire les statistiques au lieu de se pencher sur un cas particulier.

Une femme est même allée jusqu'à dire: «Je ne crois pas que pareille chose puisse arriver en Suisse, n'est-ce pas?»

Peut-être la richesse économique d'un peuple se mesure-t-elle à ses qualités humaines?

Et c'est avec cette conception aveugle que la vie équivaut à un exercice bureaucratique. □

[1] journaliste à *L'Eco di Locarno*